

Commission permanente

du 12/03/2002

III-Questions diverses

1- Protection contre les inondations dans le secteur RIEUX-AUCFER

Le rapport de la Mission Interministérielle sur les inondations en Bretagne a proposé pour le bassin de la Vilaine un certain nombre d'actions réalisables immédiatement, telle la démolition du barrage de Redon, mais surtout une liste d'aménagements susceptibles d'améliorer la protection des lieux habités, en demandant d'approfondir les études afin de vérifier leur efficacité.

Dans le cadre de ses compétences statutaires, mais aussi à la demande des Départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan (pour ce qui concerne les liaisons routières), l'I.A.V. a étudié le secteur de la confluence Oust-Vilaine.

Cette étude préalable a pu être menée grâce au modèle mathématique de l'étude hydrologique de la Vilaine aval, menée par l'I.A.V. en 1997 (rapport technique ci-joint).

Ce rapport a dans un premier temps été présenté, sur un plan strictement technique, à l'avis des services techniques des trois Départements, de la DIREN Bretagne et des M.I.S.E. départementales, lors d'une réunion qui a eu lieu à l'I.A.V. le 11 mars. Il a reçu un avis favorable unanime.

Ce rapport est soumis à l'examen approfondi du Bureau.

Après en avoir délibéré, le Bureau, à l'unanimité :

- **Propose que ce rapport soit présenté aux élus locaux concernés, mais aussi aux associations de sinistrés afin de recueillir leurs avis sur les propositions, avant de le présenter en final au Conseil d'Administration, qui décidera d'une éventuelle suite opérationnelle.**
- **Charge le Président d'effectuer toute démarche et signer toutes pièces à cet effet.**

Pour Extrait Conforme

LE PRÉSIDENT

J. BRIEND